

Flash Info : Pas de cadeaux pour Noël !



La dernière CPPNI (Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation) de l'année a eu lieu le 1er décembre 2022 et, sans surprise : « il n'y aura pas de cadeau à Noël ».

La délégation CGT constate que la marge de négociation se réduit comme peau de chagrin. Les employeurs se réfugient derrière les problèmes de financement, accusant les conseils départementaux de ne pas tenir leur rôle.

Cela est trop facile, ils ont aussi leur part de responsabilité dans l'application et l'amélioration de la Convention Collective.

Les salarié(e)s de la branche sont directement impacté(e)s par l'inflation galopante liée notamment à l'utilisation du véhicule personnel au travail. Le manque d'action des employeurs auprès des financeurs et de la gouvernance ne favorise pas la reconnaissance des métiers du lien. Le nouveau report de la loi " grand âge " nous le démontre.

Les premier(e)s de cordée restent toujours les grand(e)s oublié(e)s malgré l'évidence des missions essentielles de nos métiers.

La CGT revendique une revalorisation de la valeur du point à 7 euros, ce qui permettrait de compenser la perte de pouvoir d'achat amorcée depuis de nombreuses années et de maintenir les salaires au-dessus du SMIC.

Par ailleurs, nous exigeons un minima, l'indexation de nos salaires sur le SMIC.

L'augmentation de l'indemnité kilométrique à 0,60 Cts couvrirait une partie des dépenses du coût des carburants et de l'entretien des véhicules. Ce n'est ni plus ni moins que le barème pratiqué dans la fonction publique.

De plus, pour la CGT, il faut prendre en compte l'ensemble des trajets et déplacements en temps de travail effectif, cela vient d'être confirmé par l'arrêt de la Cour de Cassation du 23/11/2022 qui s'aligne sur la Cour de Justice Européenne.

Il faut également de réelles négociations sur l'amélioration des conditions de travail et la possibilité de travailler à temps complet pour les salarié(e)s qui le demandent et, ainsi, sortir de la spirale du « travailleur pauvre ».

Avec la nouvelle réforme des retraites, prévue par le gouvernement BORNE, nous serons encore plus précarisé(e)s du fait de nos faibles salaires, des temps partiels subits, des carrières morcelées... De plus, nos professions sont les plus impactées par l'incapacité de travail allant jusqu'à l'invalidité (plus que le secteur du bâtiment), et cela aura forcément, un impact sur la santé des aides à domicile, et sur le montant de nos retraites.

Nous devons accentuer le rapport de force envers ce gouvernement et nos employeurs, aussi bien au niveau local que national, afin de lutter et de faire appliquer l'ensemble de nos droits.

La CGT doit de ce fait rester unie et combative contre cette nouvelle réforme des retraites.

Nos salaires, nos conditions de travail conditionnent nos retraites et notre propre fin de vie.

C'est ensemble, plus que jamais, que nous obtiendrons reconnaissance, légitimité et valorisation de nos droits fondamentaux.